

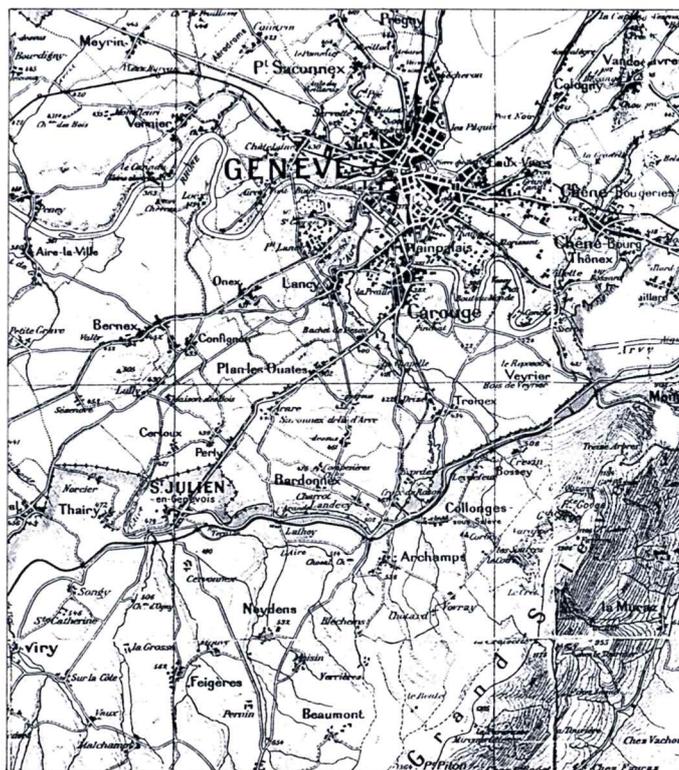
Onex, le 20 avril 1995

Secrétariat de l'Année Européenne
Naturaqua
Elisabethstrasse 51
3014 Bern

Concours:

"MEHR NATUR VOR DER TÜR"

**PROJET DE RENATURALISATION DE LA RIVIERE:
L'AIRE**



Rédaction: Christian Starkemann, 5 rue Gaudy-Le-Fort, 1213 Onex
Graphisme: Pascal Gaudy, 18 rampe de Chavant, 1232 Confignon

PROJET DE RENATURALISATION DE LA RIVIERE: L'AIRE

AVANT-PROPOS

L'Aire prend ses sources au pied du Salève sur le territoire français et se jette dans l'Arve à Genève. Elle est un exemple typique d'une rivière qui coule en milieu urbain. Elle subit toutes les atteintes imaginables et détient depuis longtemps le record des taux de pollutions mesurés sur le canton de Genève. La pêche y est même interdite depuis 1982 pour des raisons sanitaires.

L'Aire est donc un cas d'école. Si par des mesures architecturales, l'écologie des biotopes associés à la rivière peuvent être restaurés, si par des mesures techniques, les débits et la qualité des eaux peuvent être améliorés et ceci sur un bassin transfrontalier, alors l'Aire deviendra un modèle, au niveau européen, d'intégration d'une rivière en milieu urbanisé.

N'est-ce pas un défi intéressant pour Genève, qui se veut capitale de l'environnement?

Le projet présenté au concours "Mehr Natur vor der Tür" est le bilan de réflexions faites depuis 1989 au sein de l'APAA, Association franco-suisse pour la Protection de l'Aire et de ses Affluents (350 membres) (voir article dans la Tribune de Genève du 17-18,11,1990, page 17).

Pour l'APAA

Christian Starkemann
5 rue Gaudy-Le-Fort
1213 Onex

Pascal Gaudy
18 rampe de Chavant
1232 Confignon

Gérard Eperon
178 route de Soral
1233 Lully

Projet de renaturalisation de l'Aire

1. INTRODUCTION

L'Association pour la Protection de l'Aire et de ses Affluents (APAA) soumet au concours un projet qui lui tient à coeur depuis de nombreuses années: recouvrir le canal de la plaine de l'Aire et remettre la rivière dans un lit naturel pour que le biotope qui lui est normalement associé puisse se développer à nouveau. Ce projet n'a de sens que s'il y a de l'eau dans la rivière toute l'année et seulement si cette eau est d'une qualité acceptable.

Comme aucun aménagement sérieux d'un cours d'eau ne peut se faire sans que soit pris en considération l'ensemble de la problématique du bassin versant, un survol descriptif du bassin, divisé par secteurs, est présenté en introduction (carte 1, page 5).

2. TRAITS GENERAUX DU BASSIN VERSANT DE L'AIRE

2.1. Situation géographique

Le bassin versant de l'Aire commence aux sommets du Salève et du Mont de Sion. Quatre ruisseaux principaux, le Grand Nant, le nant de Feigères, le nant du Ternier et l'Arande se rejoignent à St-Julien en France pour former l'Aire. (La Drize, affluent très en aval de l'Aire, n'est pas prise en considération ici).

Le bassin versant de l'Aire est franco-suisse. Sa superficie de 73 km² est répartie sur 49.5 km² en France et 23.5 km² en Suisse. Côté français, le bassin versant se situe en Haute-Savoie sur l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois et le canton de Cruseilles. Les principales communes françaises qui se partagent le bassin sont: St-Julien-en-Genevois, Neydens, Feigères, Beaumont, Présilly, Archamps et Viry. Côté suisse, le bassin versant se situe sur le canton de Genève; il touche les communes de Perly-Certoux, Bernex, Confignon, Bardonnex, Plan-les-Ouates, Onex, Lancy, Soral, Laconnex et Genève-Ville.

2.2. Bouleversements hydrogéologiques depuis 1860

Vers 1860, d'importants travaux de déboisement sur les pentes du mont Salève, eurent pour conséquence un accroissement de l'érosion et du ruissellement aux dépens de l'infiltration. Des crues sans précédent et des inondations nécessitent les premiers travaux de corrections du cours de l'Aire en 1893 déjà (section située entre le pont de Lully et le pont de Certoux). Les travaux de drainages et de rectifications du cours d'eau continuèrent. Vers 1925 le parcours entre le pont des Marais et le pont du Centenaire fut canalisé par des entreprises employant des chômeurs. Au début du siècle les crues de l'Arve commençaient avant celles de l'Aire et remontaient jusqu'à 200 mètres dans le lit de l'Aire. Après la fin des gros travaux de 1932-1936 (pont de Lully, pont de Murlaz et dans la région de l'embouchure dans l'Arve en aval du pont Rouge) on note que les crues de l'Aire devancent celles de l'Arve. En plus des crues dévastatrices on observe un assèchement du lit en périodes d'étiage dans la région de Perly-Certoux (voir: Serge Curtenaz, Ecologie d'une rivière en péril: l'Aire, Genève mars 1993).

Pour permettre l'extension de la zone industrielle de La Praille, la section de l'Aire comprise entre le pont Rouge et la Jonction est recouverte (1964-1967).

Le problème des crues empêche la réalisation de projets immobiliers, alors en 1982 l'Etat de Genève construit une galerie de décharge qui permet d'évacuer les eaux de crue directement dans le Rhône (ce tunnel de 2 km sous la butte de Confignon a coûté 18 mio. FS).

Actuellement la pression sur les vallons est très forte en France. La pose de tuyaux pour supprimer des petits ruisseaux et gagner du terrain est à la mode. Les vallons sont des sites de prédilections pour se débarrasser des gravats et autres déchets.

2.3. Pollutions

L'Aire a atteint des records de taux de pollution. Pour cette raison la pêche est interdite depuis 1982 (voir article dans la Tribune de Genève du 26.4.1982, page 18).

Un important projet de raccordement de la station d'épuration (STEP) de St-Julien-en-Genevois et de la station d'épuration de la plaine de l'Aire à la station d'épuration d'Aire devrait améliorer la situation. Pourtant l'Association pour la Protection de l'Aire et de ses Affluents (APAA) n'est pas convaincue par cette solution. Notre objection est la suivante: notre société sait poser des tuyaux et envoyer ses excédents d'eaux de pluies ou ses eaux usées en aval, mais est-elle capable de gérer l'ensemble des problèmes associés à la rivière pour que celle-ci puisse couler à nouveau librement, avec une qualité d'eau acceptable? Pour exemple, le raccordement de la STEP du Bas-Salève n'a pas amélioré la situation sanitaire de la Drize (voir: Comité Régional Franco-Genevois, Forum Transfrontalier, mai 1993).

Les critiques des associations ont été entendues et une étude franco-suisse, financée par le SIVOM (Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples) du canton de St-Julien et l'Etat de Genève, pour la revalorisation de l'ensemble du bassin versant est en cours. Elle devrait déboucher sur des propositions concrètes et réalistes d'assainissement de la rivière.

Dans ce projet nous ne ferons pas mention de l'assainissement des eaux et des différents types de pollutions observées depuis 1989.

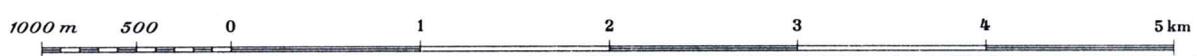
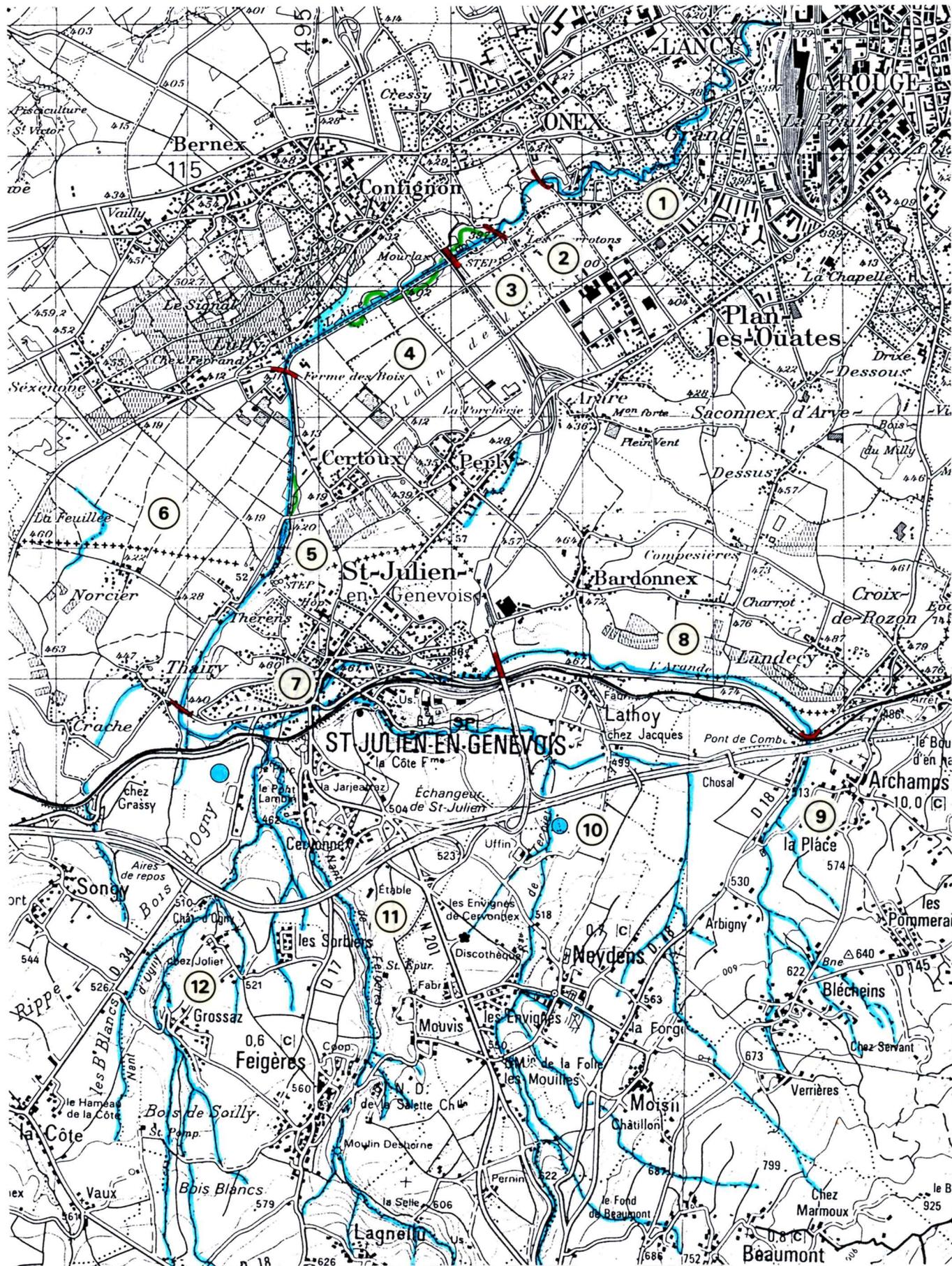
3. DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT PAR SECTEURS

Secteur 1 (pont des Briques, embouchure dans l'Arve)

En aval du pont Rouge, l'Aire coule dans un tuyau sous la zone industrielle de La Praille. En amont son cours est naturel. Cette zone en sous-bois (photo 1, page 7) subit une forte pression de la population. La commune de Lancy a voté au début de l'année 1995 un crédit d'étude pour la sauvegarde des rives de l'Aire (35000 F), entre le pont des Briques et le pont de Lancy.

En amont du pont des Briques (route du Gd-Lancy) un affluent de l'Aire, le Petit Voiret, s'écoulant de Plan-les-Ouates, a fait l'objet d'un aménagement visant à sa revalorisation (travaux effectués par M. B. Lachat). Malheureusement Plan-les-Ouates a encore de gros efforts d'assainissements à entreprendre avant que le Petit Voiret puisse retrouver une qualité d'eau satisfaisante.

Carte 1 : l'Aire et ses affluents



Jusqu'à une centaine de mètres en aval du pont du Centenaire, les bords de l'Aire ne sont plus accessibles (voir article dans la Tribune de Genève du 18-19 mars 1995, page 19).

Secteur 2 (pont du Centenaire, pont des Marais)

L'Aire est déjà canalisée. Des vestiges de méandres sont encore visibles sur la rive gauche.

La proximité d'une ferme, qui a misé son activité sur la ballade équestre, rend ce secteur très animé par la présence de nombreux enfants et adolescents.

Secteur 3 (pont des Marais, pont de l'autoroute)

Des réalisations immobilières en aval, notamment à Belle-Cour, dans un périmètre inondable, a nécessité la réalisation d'un exutoire qui conduit directement les eaux de crues dans le Rhône, par un tunnel sous Confignon (photo 2, page 7).

Un petit étang de cinq à six mètres de diamètre attire de nombreuses personnes le week-end.

Un grand méandre, à quelques mètres en retrait est encore parfaitement conservé.

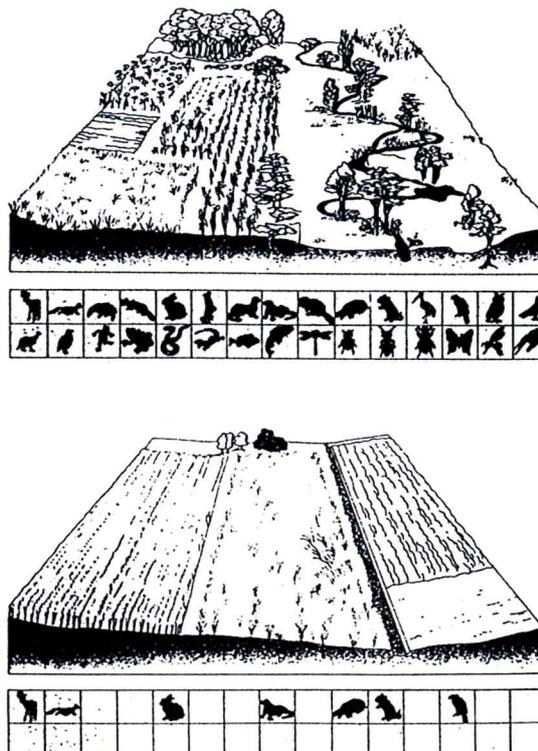
Un peu plus en amont on découvre la STEP de Confignon, puis l'autoroute qui enjambe la rivière.

Secteur 4 (pont de l'autoroute, pont de Lully) (carte 2, page 15)

L'Aire s'écoule dans un profond canal entrecoupé de chutes.

En été on ne voit plus l'eau qui est recouverte d'algues vertes. Sous chaque chute on observe des amas volumineux de mousse blanche.

Figure 1: Illustration de la perte de la biodiversité lors de la disparition des buissons, haies et bosquets. (Source W. Binder, OFEFP, rapport 1993).



Les effets néfastes d'un canal sur l'écologie de la rivière (accélération du cycle de l'eau, diminution de l'autoépuration) et de la disparition de ses biotopes associés sont connus (figure 1, page 6).

Les anciens méandres sont par endroit encore visibles et bien conservés. Un méandre a fait l'objet d'un aménagement par le WWF.

Ce secteur de la Plaine de l'Aire, à vocation essentiellement maraîchère sur la rive droite, subit de fortes pressions pour un développement industriel. La rive gauche à vocation viticole et de cultures céréalières subit plutôt une pression immobilière. Genève avait prévu pour l'Exposition Nationale de l'an 2001, d'établir son site sur la rive droite de l'Aire et d'incorporer la rivière dans le contexte de l'exposition. La disparition de cette "ville éphémère" aurait permis la création d'espaces verts (figure 2, page 12). Bien que Genève n'ait pas été choisie pour cette exposition, nous revendiquons ces terrains pour réaliser notre projet de renaturalisation de l'Aire.

Secteur 5 (pont de Lully, pont de Thairy)

Entre le pont de Lully et la frontière, l'Aire est également canalisée. Une petite retenue d'eau, en amont du pont de Certoux, permet une sédimentation partielle des rejets de la STEP de St-Julien. La rive gauche est essentiellement agricole.

En période d'étiage la rivière est alimentée exclusivement par les rejets de la STEP de St-Julien.

La STEP de St-Julien est donc la principale source d'eau pour la rivière à certaines périodes de l'année. Ceci implique que la qualité des eaux à la sortie de la STEP soit au-dessus des normes officielles, que la probabilité de dysfonctionnement soit minimisée et que le réseau séparatif soit parfaitement fonctionnel. Comme ces objectifs sont estimés irréalisables, l'Etat de Genève projette de raccorder les STEP de St-Julien et de Confignon à la STEP d'Aire (sous dimensionnée depuis plus de cinq ans déjà) au bord du Rhône.

En amont de la STEP, un phénomène d'infiltration des eaux dans la nappe phréatique superficielle est observé, d'où l'assèchement du lit de la rivière. Selon certains témoignages ce phénomène était déjà observé après les grands travaux des années 1930 et ceci jusqu'au pont de Lully. Il semblerait que le colmatage du fond de la rivière, dû aux rejets de la STEP de St-Julien, empêche ou diminue l'infiltration de l'eau en aval de celle-ci.

Bien que les berges soient encore naturelles entre le pont de Thairy et la STEP de St-Julien, un projet de route péricentrique à St-Julien menace encore ce site. La création d'un chemin pédestre est à l'étude.

Secteur 6 (Nant de Chambert)

Le nant du Chambert disparaît sous terre en aval de la décharge de Norcier. Les terrains ont dès lors une vocation agricole et maraîchère (photo 5, page 13).

Secteur 7 (St-Julien)

L'Aire y prend son nom, après avoir été alimentée par quatre ruisseaux, le nant de l'Arande, le nant de Ternier, le nant de Feigères, le Grand Nant.

C'est une zone urbaine avec actuellement une destruction majeure des berges (canalisations, mise sous tuyaux, remblais, constructions).

La construction d'un barrage pour faciliter le pompage, parfois jusqu'à assèchement de la rivière, a été réalisé en amont du pont de Thairy. Ce pompage alimente un réservoir

d'eau (étang d'Ogny), eau destinée à l'arrosage agricole. Ce réservoir a été creusé dans un sol graveleux, naturellement bien drainé et donc inadapté pour faire de la rétention d'eau (photo 3, 4, page 10).

Secteur 8 (l'Arande sous Bardonnex)

Sur cette partie limitrophe, l'Arande connaît le même problème d'infiltration d'eau dans le terrain que l'Aire. Il est intéressant de noter qu'en Suisse (commune de Bardonnex), la couche superficielle intermédiaire, formée de colluvions, a été exploitée par la tuilerie de Bardonnex. Sous cette couche imperméable, des veines de graviers ont été découvertes et exploitées en profondeur. La conséquence est que toute l'eau qui arrive dans ce "trou" est perdue pour le bassin versant. Plus grave encore, elle rejoint probablement la nappe phréatique profonde du genevois rapidement, avec tous les risques de pollutions que cela comporte.

Secteur 9 (l'Arande à Archamps)

L'Arande subit de nombreuses atteintes à ses berges, comme tous les nants, ainsi qu'une grosse charge polluante.

Secteur 10 (le Ternier)

Le nant du Ternier est encore naturel et de bonne qualité. Aux Verrières un de ses affluents a été mis sous tuyau sur 200 m.

A Uffin un étang, réservoir d'eau pour l'agriculture, a été creusé. L'eau de bonne qualité permet la pêche à la truite. Cependant le système de captage est fait en sorte que, lors des périodes d'étiages, la totalité de l'eau alimente l'étang d'où un assèchement de la rivière en aval. Les pompages sont plus importants que le débit de la rivière.

Secteur 11 (La Folle)

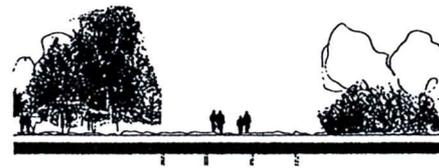
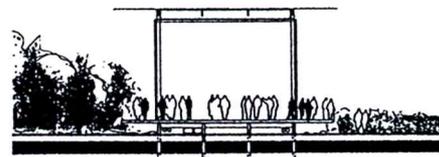
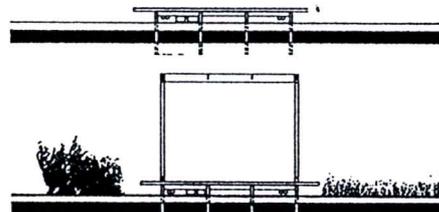
Le nant de Feigères (dit La Folle) est le principal affluent de l'Aire. Il reçoit les effluents de la STEP de Neydens, en aval du pont de Feigères d'où une très mauvaise qualité des eaux observée. L'APAA avec d'autres associations a déjà mené plusieurs actions pour la sauvegarde de ce vallon (problèmes de décharges, remblais, busages, pollutions, autoroute A41).

secteur 12 (Le Grand Nant)

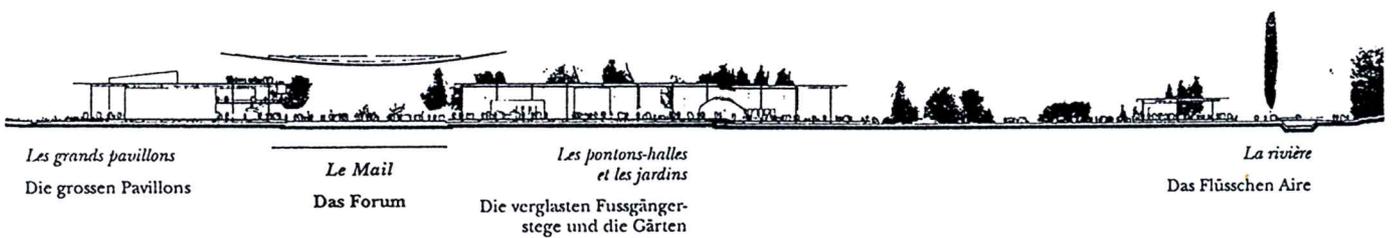
Le Grand Nant est encore sauvage et malgré que Malchamps ne soit pas encore raccordé à un système d'égouts collectifs, la qualité de l'eau est acceptable. On remarque également une forte pression sur les petits affluents et fossés qui sont petit à petit mis sous tuyaux ou canalisés (d'où également l'accélération du cycle de l'eau).

Figure 2: schéma extrait de "Lettre ouverte aux Suisses à propos d'une ville éphémère. Edition Zoé, ISBN 2-88182-215-0-1994".

1995



2002



Secteur 5

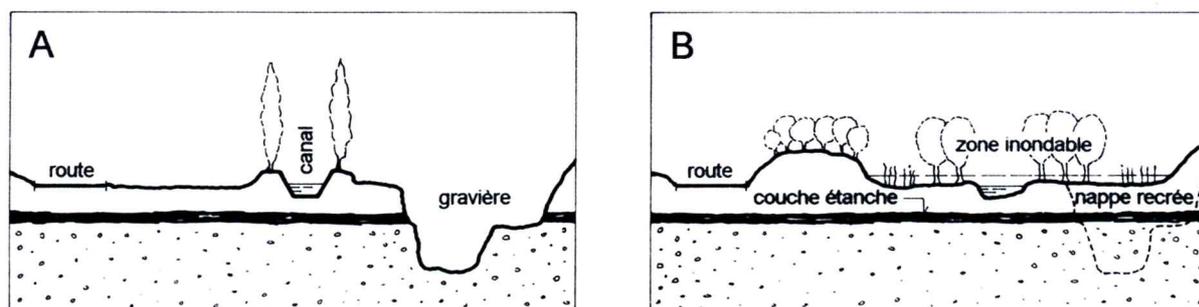
Aménager une bande de protection assez large avec taillis et buissons. On peut imaginer que l'ouvrage de déviation des eaux de crues (similaire à celui du pont des Marais) soit situé au niveau du pont de Certoux.

passé). Ceci permettrait d'éloigner cet affluent de la zone urbaine, qu'il traverse en sous-sol, pour lui faire retrouver une zone naturelle et favoriser la migration de la faune.

Secteur 8.

Deux cas de figures sont possibles. Soit le "trou" du côté suisse est comblé sans précautions, d'où une perte d'eau pour le bassin versant avec des risques de pollutions de la nappe phréatique profonde (voir partie descriptive, secteur 8); et du côté français, une zone industrielle est réalisée le long de la route; soit la gravière est recouverte par une couche étanche, avec la création d'une grande zone humide (zone inondable) en surface, à cheval sur la frontière. Par capillarité, on peut raisonnablement espérer que cette zone humide diminuera l'intensité des étiages.

Schéma 2: coupe longitudinale, **A**: état actuel; **B** proposition.



Secteurs 9,10,11,12

La capacité de l'étang d'Uffin sur le secteur 10 doit être augmentée pour qu'une partie de son eau puisse servir de soutien de débit en périodes d'étiages.

Sur tous ces secteurs, les ruisseaux, les fossés et les zones humides doivent être conservés dans leur état naturel. Le captage ou le drainage des sources doivent être interdits.

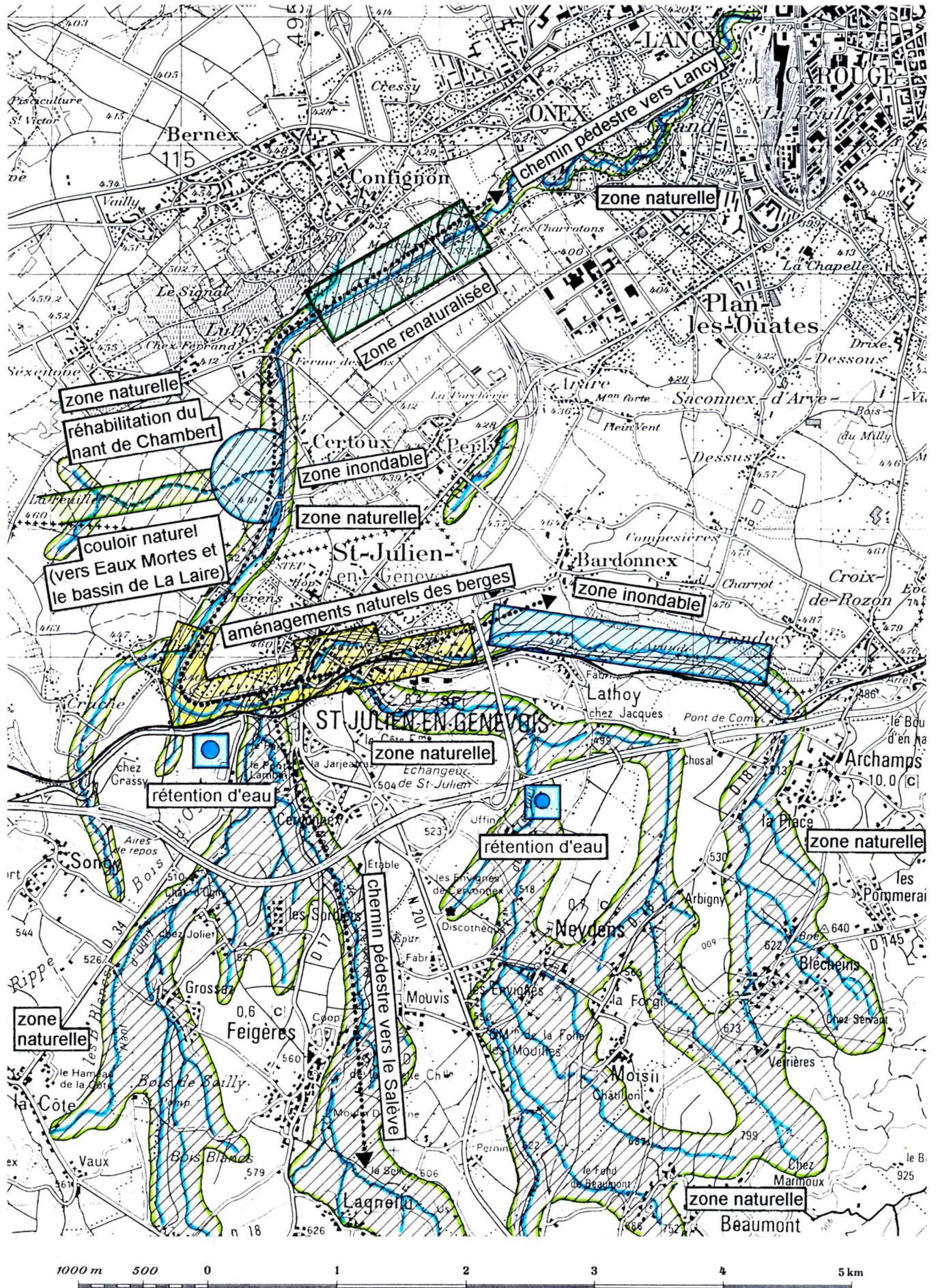
5. CONCLUSIONS

Nous proposons la remise en eau des anciens méandres, dans la plaine de l'Aire. Cette réalisation technique n'est possible, ou n'a de sens, que si des mesures de création de zones de rétention d'eau sont réalisées. Nous avons proposé des sites où ces zones humides pourraient être recrées (voir carte 4, page 16).

Nous espérons que l'étude de revalorisation du bassin versant de l'Aire, financée par les cantons de St-Julien (F) et le canton de Genève (CH), proposera une approche efficace pour l'épuration de nos eaux, car encore une fois, les aménagements proposés ne prendront tout leur sens que si la qualité des eaux s'améliore.

Nous avons aussi voulu montrer que rien n'est perdu pour que l'Aire retrouve un peu sa dignité, pour autant que, dès aujourd'hui, tous les terrains nécessaires à la réhabilitation de l'Aire, soient répertoriés et réservés.

Carte 4 : Ensemble des sites concernés par des aménagements



AIRE / Projet de sauvetage

Une rivière agonise



Le cercueil en béton de l'Aire: où planter les saules? (Photo Leverington)

Il faut sauver l'Aire, le temps presse (si ce n'est déjà trop tard!): Français et Suisses sont solidaires.

L'Association pour la protection de l'Aire et de ses affluents (APAA) lance un véritable appel au secours pour la rivière la plus malmenée et la plus polluée du canton. Située à cheval sur la frontière franco-suisse, près de Saint-Julien, l'Aire se jette dans l'Arve près du pont de Saint-Georges. Cette malheureuse rivière a subi de l'expansion urbaine tous les outrages: pollution industrielle, correction, canalisation, pour finir par un enterrement de première classe. L'Aire est devenue souterraine depuis qu'on a construit sur son dos la route des Jeunes. A cela il faut ajouter les agressions venues du côté français, parmi lesquelles les débordements de la station d'épuration de Saint-Julien occupent une place de choix.

Le paradoxe des STEP

Fort de 250 membres suisses et français, cette association internationale, présidée par Marie-Christine Tissot, réunie pour sa deuxième assemblée générale, fait appel aux autorités franco-suissees pour qu'elles prennent les mesu-

res qui s'imposent pour sauver l'Aire. Du côté suisse, il serait nécessaire d'assurer la protection des rives sur 50 m. (30 m. actuellement) et de renoncer au projet d'un centre sportif près de Certoux. Et que dire des projets de raccordement de la STEP de Saint-Julien à celle de la plaine de l'Aire qui, en réduisant la pollution, diminueraient du même coup le débit de la rivière? Côté français, il faudrait protéger ses quatre affluents, trop souvent utilisés comme décharges publiques, et adapter la STEP de Saint-Julien aux besoins actuels.

Médecine douce: planter des saules

L'APAA mise sur les médecines douces et naturelles pour redonner à l'Aire sa santé. D'abord en rendant aux rives leur aspect naturel. En créant ensuite des retenues pour les eaux de drainage et de captage des eaux, d'où celles-ci pourraient être restituées progressivement. Parmi les remèdes, relevons la solution intéressante présentée par un ingénieur hydrobiologiste, Bernard Lachat, pour revitaliser les cours d'eau et appliquée avec succès au Voiret, un des affluents de l'Aire. Il s'agit de planter des saules dans les méandres de la rivière et le long des rives pour en fixer le cours et filtrer l'eau. Mais comment faire revivre une rivière enfermée encore dans un long cercueil en béton?

J.-J. M.

«La station d'épuration de Saint-Julien fonctionne bien et ses effluents ne polluent plus l'Aire»

C'est l'affirmation de plusieurs personnalités de la sous-préfecture haut-savoyarde en réponse aux affirmations d'un député genevois

«La pollution de l'Aire devient de plus en plus préoccupante. En effet, la station d'épuration de Saint-Julien ne fonctionnant apparemment toujours pas, de nombreux produits dangereux pour l'environnement et la santé publique, notamment le mercure, continuent d'être transportés par cette rivière, transformée en cloaque.» Ainsi s'exprime le député socialiste Alain Rouiller, dans la première partie de sa question écrite qu'il a déposée par le bureau du Grand Conseil le 19 mars 1982.

«Le Département de l'intérieur et de l'agriculture poursuit-il, vient d'ailleurs, sur préavis du Service d'hydrobiologie et de microbiologie de denrées alimentaires et du médecin cantonal, d'interdire l'immersion de poissons ainsi que la pêche dans l'Aire. Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer quelles mesures il compte prendre pour rétablir la pureté des eaux de l'Aire, en coopération avec nos voisins français?»

A Saint-Julien on n'est pas d'accord

L'affirmation de M. Rouiller selon laquelle la station d'épuration de Saint-Julien ne fonctionne pas (même s'il ajoute «apparemment») n'a pas plu, mais alors pas du tout, aux dirigeants de la sous-préfecture. Le commentaire le plus mesuré que nous avons obtenu assure que le député genevois parle d'un problème dont il ignore apparemment tout.

«Nous maîtrisons parfaitement les effluents de la station»

Qu'en pensent les personnalités directement concernées? Tout d'abord M. Bouchard, qui, en tant que représentant départemental de la Compagnie des eaux est le responsable de la «bonne»

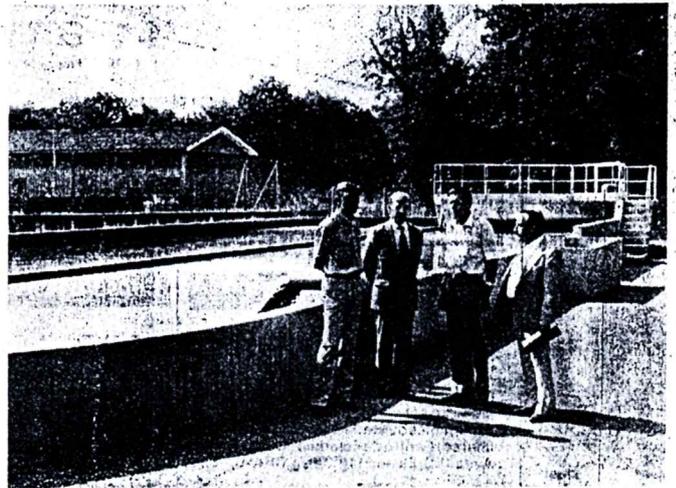
marche de la station: «Je ne prétendrai pas mélanger mon pastis avec l'eau issue de la station, nous dit-il. Mais le rôle d'une usine de ce genre n'est pas de produire de l'eau potable. Pourtant j'affirme que la station d'épuration de Saint-Julien fonctionne parfaitement et qu'elle est au point. Nous maîtrisons complètement les effluents qui, à la sortie de la station, répondent absolument aux normes et aux exigences édictées sur le plan international. Je prétends que la pollution de l'Aire, dans ce domaine, n'est plus le fait de Saint-Julien. Reste à savoir quels sont les points de cette pollution. Mais, bien sûr, ce n'est pas mon problème.»

Ces propos nous ont été pleinement confirmés par M. Mercier, ingénieur sanitaire à la Direction départementale de l'Action sanitaire et sociale d'Annecy. «Nous effectuons, nous dit-il, des contrôles complets et fréquents à la station d'épuration de Saint-Julien, comme dans toutes les stations du département. Tout récemment, dans le courant du mois d'avril, un bilan portant sur 24 heures — on ne peut donc pas qualifier cette opération de superficielle — a conclu à une efficacité très acceptable de cette usine. C'est à notre avis une très bonne station qui répond totalement à ce que l'on attendait d'elle.»

Des égouts à réparer

Même son de cloche du côté de M. Morel, secrétaire général de la mairie de Saint-Julien: «Je m'élève vivement, moi aussi, déclare-t-il, contre cette affirmation du député genevois. La station de Saint-Julien fonctionne parfaitement et l'on ne pourra pas prouver le contraire.»

«Certes, il nous reste à moderniser notre très vétuste réseau d'assainissement. Il est exact que certains de nos



Devant un bassin de décantation de la station d'épuration de Saint-Julien: de gauche à droite M. M. Henri Joubert, premier adjoint au maire, André Morel, secrétaire général de la Mairie, Maillard ingénieur subdivisionnaire et Bouchard responsable de secteur de la compagnie des Eaux. (Photo Paul Pobanz)

égouts qui passent dans le lit même de la rivière sont en mauvais état et que l'effluent qu'ils transportent, lorsqu'il est libéré par des canalisations cassées n'améliore pas la qualité de l'eau de l'Aire.

«Nous nous efforçons de remédier à cette situation. On élabore actuellement ici un projet d'exécution des réparations de ces égouts défectueux. Les avis d'appel d'offres seront lancés et tout laisse supposer que les travaux débiteront avant la fin de l'année. Lorsqu'ils auront pris fin, on ne pourra plus reprocher à Saint-Julien d'être l'unique pollueur de l'Aire.»

«La rivière retrouvera-t-elle du coup sa bonne santé? Ça, c'est une tout autre histoire. Il peut, en effet exister d'autres points de pollution.»

Côté français l'unanimité est faite sur l'efficacité de la station d'épuration. Il paraît donc souhaitable — car nous pen-

sons qu'il est impossible de taxer nos interlocuteurs de mauvaise foi — qu'une délégation genevoise se rende sur le terrain (on nous a assuré qu'elle serait la très bienvenue). C'est-à-dire dans la station elle-même pour que, par exemple des analyses soient effectuées en commun. C'est à elle qu'il appartiendra de confirmer (ou d'infirmer) le point de vue de nos voisins haut-savoyards et de rechercher, éventuellement, d'autres points de pollution de l'Aire.

L'étiquette d'unique pollueur de l'Aire que porte, depuis tant d'années Saint-Julien disparaîtra-t-elle pour autant? Ce n'est certainement pas pour demain. Et nous connaissons quelques pêcheurs genevois, privés de pêche, sur un parcours qu'ils appréciaient tant, qui seront persuadés jusqu'à la fin de leurs jours que tout le mal vient de «là-bas». Ils paient, il faut le reconnaître, les erreurs commises. Mais pas seulement de l'autre côté de la frontière. P. Pz



Par endroit l'Aire n'a vraiment pas bonne mine! (Photo Leverington)

Une promenade qui tourne court

Les sentiers pédestres sont une chose.
Les panneaux qui les jalonnent une autre!

Le printemps montre son nez, les promeneurs sortent de leurs tanières. Parfois sans se douter que leur flânerie les conduira à une impasse. Ce ne sont plus les loups et les brigands qu'ils doivent craindre, mais les panneaux mal placés et les barricades dressées par certains propriétaires.

Dimanche dernier, une famille genevoise décide donc d'aller humer le printemps naissant et découvrir un chemin bucolique. Qui part du pont du Centenaire et suit la rive gauche de l'Aire en direction de Lancy. Un panneau jaune de tourisme pédestre indique «Pont Rouge, 45 minutes» et sa pointe montre l'entrée du chemin. Une chicane laisse passer les bipèdes, mais pas les véhicules. Paix assurée.

Le treillis qui bloque

Le parcours est ravissant au bord de la petite rivière rendue à la liberté, qui dessine ses méandres entre les rives tapissées d'anémones - mais oui, déjà! - de corydales et de scyllas. Sur l'eau, des canards amoureux, un couple de harles de passage. Et sur une



Quand le petit chemin qui sent la noisette se transforme en... parcours du combattant.

Steve Luncker

branche, un écoureuil déployant son panache.
Mais à la place de trois quarts d'heure de marche, on se heurte à la douzième minute à un treillis rébarbatif et insolent. Le dernier piquet est planté dans l'eau, pas moyen de pas-

ser. La joie printanière se mue en sombre colère. Faut de mieux les promeneurs injurient pas les épaules.
Depuis la rive droite, une habitante des lieux interpelle la famille: «Vous n'êtes pas les

seuls! Il y a au moins vingt personnes qui ont dû rebrousser chemin, ici!»

Voilà les faits. Reste à savoir ce qui se passe dans ce joli coin de nature, déjà entamé par de nombreuses villas. Avec en plus les maisons en construction à Belle-Cour, l'ancien domaine du Moulin.

M. Raymond Collet, qui œuvre bénévolement pour l'Association genevoise de tourisme pédestre, connaît et le canton et cette région comme sa poche: «C'est une fois de plus un farceur qui a tourné le panneau. Ce panneau jaune devrait inciter les gens à traverser le pont du Centenaire pour emprunter le chemin des Verjus et rejoindre l'Aire plus en aval, vers Lancy.»

De son côté, M. Peter Dreyer, chef de la police municipale d'Onex, s'est rendu sur place. Son verdict est net: le sentier de la rive gauche est public sur 300 mètres seulement. Après, on entre sur des propriétés privées. D'ailleurs un autre panneau, blanc celui-là, indique que ce chemin est sans issue. Mais comme il y a 13 panneaux autour du pont du Centenaire, on peut en oublier un... **Jean-Claude Mayor** □

Trois projets pour sauver l'Aire

Le meilleur : creuser une galerie sous Confignon pour absorber les crues et régulariser le débit

● Les deux autres projets coûteraient cher à l'entretien, sacrifieraient de nombreux arbres et sonneraient le glas de ce qui reste encore comme rives naturelles.

L'Aire est une pauvre rivière, accablée de tous les reproches. On la traite de « polluée », on lui dit tantôt qu'elle n'a pas assez d'eau et sent mauvais, tantôt qu'elle a en trop et inonde les caves du voisinage. Elle est déjà très sale lorsqu'elle sort de Saint-Julien (comme si c'était sa faute!) et lorsqu'elle se fâche, elle ronge ses berges entre le pont des Marais et Lancy.

par **Jean-Claude Mayor**

Le Département des travaux publics et, en particulier, son service des lacs et cours d'eau, dirigé par M. Mouron, a sérieusement pris la chose en main, autant pour réhabiliter l'Aire, que pour tenter de lui donner une éducation convenable. Ce qui n'est pas si facile.

Trois projets sont nés, d'une étude d'aménagement établie par des géologues, des biologistes, des ingénieurs, des architectes et beaucoup d'autres spécialistes. Pour commencer, on a mesuré la superficie du « bassin versant », c'est-à-dire de toute la surface qui apporte de l'eau à l'Aire. On arrive à 74 km² au total, soit 68 sur territoire français et 23,5 sur territoire suisse.

Puis on a mesuré la perméabilité des sols, la densité des constructions actuelle et future, les débordements de l'Aire et leurs conséquences, la fréquence des crues.

Enfin, pour mieux établir les projets, on a divisé le parcours suisse de l'Aire en cinq tronçons. Le cours genevois de l'Aire est de 8,98 km., dont le 17% est couvert (La Praille), le 43% canalisé à ciel ouvert (entre le pont du Centenaire



En amont du pont de Lully subsiste une zone naturelle, mais affreusement polluée, où l'Aire n'est pratiquement alimentée, en période sèche, que par les égouts de Saint-Julien. (Photo Jean-Claude Mayor)

et le pont de Lully) et le 40% qui subsiste en cours naturel (du Pont-Rouge au pont du Centenaire).

Etat sanitaire « très moyen »

Sur le plan écologique, on constate que l'état sanitaire de l'Aire est « très variable » et peut être considéré dans son ensemble comme « très moyen ». Mais la rivière conserve cependant un certain pouvoir auto-épurateur et l'on constate que la pollution organique est mieux supportée et absorbée dans les secteurs naturels que dans les secteurs canalisés.

On épure à Saint-Julien

Relevons enfin, au sujet de la pollution, que nos voisins de Saint-Julien se

sont mis au travail, pour établir une station d'épuration digne de ce nom. L'ancienne ne fonctionne plus, et c'est là la principale source de pollution de la rivière.

Donc, trois projets sont nés. Le premier est affreusement technique: il consiste à endiguer l'Aire là où elle ne l'est pas encore, c'est-à-dire à supprimer les derniers jolis sites. Cela nécessiterait l'abattage de plus de 2000 arbres.

De plus, il faudrait « recalibrer » le lit de l'Aire sur plus de 2 kilomètres, le creuser, l'élargir. On aurait une rivière un peu plus sage, mais bien triste. Coût de ce projet: 14.660.000 francs, sans les frais d'entretien qui seraient assez élevés.

Creuser une « galerie de décharge »

Le second projet est le plus séduisant, le plus original, et c'est celui aussi qui conserverait leur caractère aux parties encore « sauvages » de l'Aire. On ne touche pas à la zone canalisée qui va du pont de Pully au pont du Centenaire. Le mal est fait. Mais on creuse un long tunnel de 2,1 km., appelé « galerie de décharge » qui part du lieu-dit Le Paradis, passe sous Confignon et se déverse dans le Rhône vers l'affluent du Ruisseau des Communes, sur Onex.

A la naissance de cette galerie - d'une capacité de 60 m³ par seconde -, un déversoir de crue sera aménagé. Très simple: dès que le débit de l'Aire dépasse 12 m³ par seconde, le surplus est dérivé dans la galerie par le déversoir. Ainsi, on maintient un débit normal dans toute la zone naturelle, ce qui évite les inondations et l'érosion, qui ont déjà fait beaucoup de mal.

Tous les sites conservés

Les sites seraient intégralement conservés, avec ce second projet. Peu de terrains à acheter (environ 3000 m² pour

établir le déversoir). Coût de la réalisation: 16.031.000 fr. Soit 1,5 millions de plus que le premier projet, mais cette différence serait très vite compensée par des frais d'entretien beaucoup moins élevés.

Le troisième projet est astucieux aussi, mais plein d'embûches. On renonce à tous travaux de correction sur le cours de l'Aire. Mais on crée un vaste bassin de rétention à l'entrée de l'Aire sur territoire genevois, au lieu-dit Les Hutins, rive gauche, près de la frontière.

Un bournier les trois quarts de l'année

A première vue, on pourrait dire: « Chouette, un lac! » Mais en y regardant de plus près, ce serait un bournier les trois quarts de l'année, et un lac le reste du temps seulement. De plus ce lac exigerait le sacrifice de 345.650 m² de bonne terre agricole et maraîchère.

Le but de ce lac est d'absorber l'eau en période de crue et de la restituer en période maigre. Donc de régulariser le débit de l'Aire. Mais il faut relever l'impact défavorable sur le site de Lully, et le prix élevé: 23 617 000 francs. Auquel il faudra ajouter un entretien saisonnier assez élevé.

Avec des bassins de stabilisation

Il semble bien que le second projet, avec son astucieuse galerie de décharge, soit le mieux adapté au but recherché, en causant un minimum de dégâts. On pourra lui adjoindre, comme le préconise M. Lachavanne, privat-docent à l'Université de Genève, un ou deux bassins de stabilisation.

Il ne s'agit plus ici de débit, mais de pollution. Ces bassins d'aspect naturel contiennent des végétaux choisis en fonction de leur capacité d'absorption de la pollution organique. Un essai pourrait être tenté à peu de frais, en utilisant un segment de l'ancien lit de l'Aire. Une étude préliminaire, tout compris, pour 2 ans, coûterait environ 300 000 francs. Et permettrait probablement de trouver une solution « écologique » pour diminuer fortement la pollution de la rivière.

Voilà où nous en sommes. Les « médecins » appelés en consultation au chevet de l'Aire ont émis leur diagnostic, et proposé des traitements. Leurs conclusions vont être examinées par les communes riveraines puis, une fois le choix établi entre les trois projets, le crédit nécessaire sera demandé au Grand Conseil.

On peut souhaiter que les choses se passent assez rapidement, car il serait rationnel de faire coïncider les travaux sur territoire genevois, avec ceux qui sont entrepris en France, c'est-à-dire l'établissement de la nouvelle station d'épuration de Saint-Julien.

Nos grands-parents se souviennent d'avoir pêché les écrevisses dans l'Aire. Ce beau temps ne reviendra pas. Mais un jour, on y retrouvera peut-être du poisson!